

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	12 mai 2023
Numéro		Heure	8h59

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical		Lié à (obligatoire) : ad 23.174
Titre : Amendement à la recommandation du groupe VertPOP 23.174, du 6 mars 2023, Infrastructure écologique, une gouvernance adéquate pour la biodiversité		
Contenu :		
<p>Le Conseil d'État est invité à <u>suivre</u> la mise en œuvre de l'infrastructure écologique.</p> <p><i>(Suppression de : Ce groupe se réunirait régulièrement, par exemple annuellement ou semestriellement, et serait composé de différent-e-s représentant-e-s d'institutions ou d'organismes, ainsi que de praticien-ne-s du terrain (partis politiques, communes, associations de protection de la nature et du paysage, agriculteur-trice-s, associations agricoles, associations de forestier-ère-s, chercheur-euse-s, jardinier-ère-s-paysagistes, etc.). Ce groupe d'accompagnement serait informé de l'état d'avancement de l'exécution de l'infrastructure écologique.)</i></p>		
Motivation (facultatif) :		

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Sophie Rohrer		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :